

DOSSIER SPÉCIAL #COVID19

MASQUES & PRODUITS SANITAIRES



RAPPEL DES RECOMMANDATIONS OFFICIELLES

1

Pour certaines activités spécifiques et réglementées

Des masques FFP2 et FFP3 sont utilisés pour limiter l'exposition aux aérosols/projections/ poussières (Le port de ces EPI étaient déjà effectifs avant la crise sanitaire). **Les activités pour lesquelles le port de ces EPI est nécessaire sont détaillées en annexe 1.**

2

Pour les autres salariés

Pas de recommandation officielle mais **le port de masques à usage non sanitaire**, ou « masque barrière » **peut compléter les mesures pour limiter les risques de contamination des salariés et du public** sur les établissements de recyclage. **FEDEREC préconise que les entreprises mettent à disposition ce type de masque pour les salariés qui le souhaitent.** Les détails sur les différentes catégories de masques et leurs caractéristiques sont disponibles en annexe 1.

3

L'utilisation de ces EPI et masques « barrières » ne remet pas en cause **l'application des mesures liées au confinement**, les mesures d'organisation du travail ainsi que les **gestes barrières**. Pour rappel, FEDEREC a réalisé une infographie détaillée sur les bonnes pratiques en matière de gestes barrières dans notre métier, disponible [ici](#).

4

Certains clients obligent par ailleurs les personnels des entreprises intervenant sur leur(s) site(s) à porter des masques barrières. C'est pourquoi **nous vous conseillons de munir vos personnels de collecte de masques dans cette situation.**



MASQUES À USAGE NON SANITAIRE

DITS « MASQUES BARRIÈRES »

Deux nouvelles catégories de masques à usage non sanitaire, dit « masques barrières » ont été développées sur impulsion du gouvernement. Ces masques fabriqués en France ne sont ni des dispositifs médicaux (masques chirurgicaux), ni des EPI (comme les masques FFP 2 ou 3).

1

Des masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public (policiers, gendarmes, hôtesses de caisses, etc.).

Recommandés pour les achats comptoir, achats au détail, et le travail à plusieurs dans un espace restreint.

2

Des masques de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe de salariés les uns des autres.

Ces masques sont destinés à l'usage d'individus ayant des contacts occasionnels avec d'autres personnes, dans le cadre professionnel.

Recommandation de mise à disposition pour les salariés qui le souhaitent.

L'AFNOR a publié le 27/03/2020 une spécification pour fabriquer des masques barrières. Certains masques sont en tissu et lavables, d'autres sont à usage unique.

Ces masques sont disponibles au fur et à mesure des homologations délivrées par les pouvoirs publics (à ce stade certains sont toujours en test comme précisé dans le tableau).

Vous trouverez en annexe 2 l'ensemble des informations nécessaires pour prendre contact avec des fournisseurs de masques barrières ou d'EPI (FFP2, FFP3).



PRECONISATIONS GESTION MASQUES USAGÉS

1

Masques du secteur de la santé : DASRI (charge virale plus élevée)

→ Prise en charge et traitement spécifique selon les conditions définies dans le décret n°2010-1263 du 22 octobre 2010

2

Masques FFP2 et FFP 3 ainsi que les masques à usage unique, les mouchoirs et gants usagés

Les mêmes recommandations données aux citoyens pour les ordures ménagères s'appliquent aux entreprises et aux salariés.

→ Ils doivent être jetés dans un sac plastique dédié résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnelle. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être envoyé en élimination (bennes DIB pour élimination)

3

Masques barrières en tissus

→ Un lavage habituel à haute température est recommandé (60° minimum).



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- [Annexe 1 sur les activités nécessitant le port de masques type FFP2 et FFP3](#)
- [Annexe 2 sur les contacts disponibles pour commander des masques](#)
- [FAQ du Gouvernement sur les masques \(31/03/2020\)](#) : Précisions sur les différents types de masques et **bonnes pratiques d'utilisation des masques (Par exemple comment mettre et enlever un masque)**.
- [Avis de l'ANSM du 24 mars 2020 portant sur la place de masques alternatifs en tissus](#)
- [Site DGE sur les masques à usage non sanitaire](#)
- [Site DGE sur les actions mises en œuvre pour assurer l'approvisionnement en masques, gels hydro alcooliques et EPI](#)
- [Spécifications AFNOR \(AFNOR SPEC S76 001\) publié le 27/03/2020 pour fabriquer des masques barrières \(à usage non sanitaire\)](#)



LES DIFFERENTS TYPES DE MASQUES ET LEURS USAGES




ANNEXE 1

Recommandations pour notre secteur gestion des Déchets et Recyclage :

- Pour les masques « barrières », FEDEREC préconise que les entreprises mettent à disposition ce type de masque pour les salariés en contact avec le public et pour tous ceux qui en font la demande : voir détail ci-dessous.
- Pour certaines activités spécifiques et réglementées : le port des masques FFP2 et FFP3 est nécessaire pour limiter l'exposition aux aérosols, projections et poussières. (cf. page suivante)

Les prix indiqués dans ce tableau sont des prix à l'unité. Dans la plupart des cas, les prix diminuent avec le volume de commande. La liste des fournisseurs (annexe 2) est indicative et non exhaustive.

Type de masque	Photo	Caractéristiques / Fonction	Activités / Usages	Prix indicatif	Exemple de fournisseurs
Masques « barrières » non sanitaires (AFNOR SPEC S76 001 - mars 2020)		Certains masques sont en tissu et lavables, d'autres sont à usage unique.	Evite qu'un porteur sain transmette le virus à d'autres personnes		
Masque « barrières » individuel à usage des professionnels en contact avec le public		Capacité Filtrante à 90 % pour les particules de 3 microns	Ils sont destinés à être distribués largement aux professions à fort contact avec le public (forces de l'ordre, hôtesse, etc...). Recommandé pour les achats comptoir, achats au détail et le travail à plusieurs dans un espace restreint.	Env. 0,45 € /unité (usage unique)	Somatico, BV Agence Objets, Ruko, Linglin, Alpine Group
Masque « barrières » de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe		Capacité Filtrante à 70% pour les particules de 3 microns.	Ces masques sont destinés à l'usage d'individus ayant des contacts occasionnels avec d'autres personnes, dans le cadre professionnel. Utilisables pour l'ensemble des salariés.	Entre 2,35 et 5 € /unité (lavable)	DMD, Alpine Group, Ruko, Linglin

Type de masque	Photo	Caractéristiques / Fonction	Activités / Usages	Prix indicatif	Exemple de fournisseurs
Masques antiprojections, dit chirurgical de type 1 (type 2 et 3 réservé à la chirurgie) (Norme NF EN14683)		(durée max 4h) Capacité Filtrante bactérienne > 95 %	Usages multiples, masque tout public mais à l'origine à usage médical. Ces masques sont normés et « sanitaires », contrairement aux masques barrières. Porté par le patient contagieux, le masque limite la propagation de gouttelettes et la contamination de l'environnement extérieur et des autres personnes.	Entre 0,90 et 1,50 € /unité (usage unique)	BV Agence Objets, Mulliez-Flory
Masques de protection respiratoire (FFP)		Durée max 8h (NF EN 149: 2001)	Protège le porteur du masque contre l'inhalation de gouttelettes. Le port de ces masques est nécessaire pour les activités énumérées ci-dessous :		
FFP2		Capacité Filtrante d'au moins 94 % des aérosols	Usages pour lesquels le port de FFP2 est nécessaire : Accueil des déchets amiantés en déchetteries Lavage des bennes OM Lavage et désinfection des véhicules de collecte d'assainissement Manipulation de DASRI Démantèlement manuel de DEEE Tri sélectif manuel de déchets du bâtiment Nettoyement urbain, dégraissage Broyage de bois Activités d'assainissement Collecte de déchets médicaux	Entre 3 à 4,50 € /unité	BV Agence Objets, Mulliez-Flory
FFP3		Capacité Filtrante d'au moins 99 % des aérosols	Usages pour lesquels le port de FFP3 est nécessaire : Manipulation des REFIOM, postes de travail dans un milieu poussiéreux Stabilisation de déchets dangereux Manipulation de produits dangereux pulvérulents Process de désorption de terres souillées Unité de recyclage de bouteilles en PET Incinération des OMR et DASRI, postes de travail dans un milieu poussiéreux Chantier amiante Dépotage en classe 1 Incinération DD Utilisation de solvants Reconditionnement de palettes	Entre 3 à 8 € /unité	BV Agence Objets (disponibilité en juillet)



ANNEXE 2

MASQUES BARRIÈRE RECOMMANDATIONS GOUVERNEMENT

Commande de masques à usage non sanitaire dits « masques barrières » : recommandations du gouvernement

Pour les professionnels à la recherche de masques barrière, compléter le questionnaire de besoins **en cliquant ici** afin de recevoir des propositions et devis.

Rappel : le tableau des producteurs homologués des masques barrière est mis à jour régulièrement sur internet par le gouvernement (**cliquez ici**).

Vous pouvez contacter les entreprises de ce tableau afin de commander des masques barrière de différents types (chirurgicaux, en tissu, à usage unique, lavable, etc...)

MASQUES FFP2 BESOINS RAPIDES

Contacter les directeurs régionaux des régions de PAPREC

(cf. Flash Info FEDEREC du 06/04/2020)

Face aux difficultés à mobiliser le stock stratégique d'Etat, et compte-tenu de la commande importante reçue de Chine par PAPREC dernièrement, le **CSF Transformation et Valorisation des Déchets préconise que pour les besoins urgents des adhérents de FEDEREC, PAPREC assure la délivrance de masques FFP2 à ceux qui auraient un besoin rapide et les invite à prendre contact avec les directeurs généraux de régions de PAPREC qui ont des stocks suffisants.**

Les adhérents de FEDEREC sont invités à prendre contact avec leur syndicat régional pour recevoir les coordonnées de leur interlocuteur régional PAPREC.

MASQUES BARRIÈRES & MASQUES FFP2

Commande de masques à usage non sanitaire, dit « masques barrière » et masques FFP2

Contacts fournisseurs complémentaires

Si besoin, FEDEREC ou les syndicats régionaux peuvent fournir aux adhérents **les contacts de fournisseurs de masques barrière et masques FFP2.**

Cette liste n'est pas exhaustive, elle est enrichie au fur et à mesure des retours d'informations d'adhérents.

Prenez contact avec votre syndicat régional ou chargé de mission Filières pour recevoir ces informations.

COMMANDES GROUPEES

La réalisation de commandes groupées de masques FFP2 et FFP3 en Chine via FEDEREC n'est pas favorisée pour le moment pour des raisons de logistique et de trésorerie.

En effet, l'importation depuis la Chine n'est possible que pour des besoins supérieurs à 50 000 masques et fait l'objet d'un suivi par la DGE, qui a demandé à FEDEREC de recenser les commandes faites par ses adhérents. Merci de revenir vers nous si vous envisagez de réaliser une commande.

Pour les masques non sanitaires, dits barrière, **des solutions de mutualisation sont proposées ou peuvent émerger dans certaines régions** (via Conseil Régional ou via une entreprise). Renseignez-vous auprès de votre syndicat régional.

Des commandes groupées peuvent être organisées au niveau des syndicats régionaux si le besoin recensé auprès des adhérents est important.

Renseignez-vous auprès de votre syndicat régional.



SOLUTIONS ET GEL HYDROALCOOLIQUE

STOPCOVID19.fr

Cette plateforme en ligne, soutenue par le **Ministère de l'Economie et des Finances**, permet aux acteurs engagés dans la fabrication, la distribution de **produits et de matériel de première nécessité (dont solutions et gels hydroalcooliques)**, de les commercialiser auprès des professionnels de santé et des institutions publiques engagés dans la lutte contre le COVID-19.

L'adresse de la plateforme est la suivante : <https://stopcovid19.fr>.

Dans un premier temps, la **priorité est donnée aux commandes industrielles** pour le secteur de la santé et des soins (commande industrielle minimum : palette de 540 bidons de 1L).

GEL & GANTS BESOINS RAPIDES

Contactez les directeurs régionaux des régions de PAPREC
(cf. Flash Info FEDEREC du 01/04/2020)

Les adhérents de FEDEREC sont invités à prendre contact avec leur syndicat régional pour recevoir les coordonnées de leur interlocuteur régional PAPREC

GEL & SOLUTIONS

Commande de solutions et gels hydroalcooliques - Contacts fournisseurs complémentaires

Si besoin, FEDEREC ou les syndicats régionaux peuvent fournir aux adhérents des contacts de fournisseurs de solutions et gels hydroalcooliques. Cette liste n'est pas exhaustive, elle est enrichie au fur et à mesure des retours d'informations d'autres adhérents.

Prenez contact avec votre syndicat régional ou chargé de mission Filières pour recevoir ces informations.

COMMANDES GROUPEES

La réalisation de commandes groupées de solutions et gels hydroalcooliques en Chine via FEDEREC n'est pas favorisée pour le moment pour des raisons de logistique et de trésorerie.

Des solutions de mutualisation sont proposées ou peuvent émerger dans certaines régions (via Conseil Régional ou via une entreprise). Renseignez-vous auprès de votre syndicat régional.

Des commandes groupées peuvent être organisées au niveau des syndicats régionaux si le besoin recensé auprès des adhérents est important. **Renseignez-vous auprès de votre syndicat régional.**